



A l'aube de cette rentrée 2011-2012, le Conseil d'Administration de l'APEL a souhaité communiquer à l'ensemble des familles de l'établissement des informations qui permettront de mieux apprécier l'implication des parents bénévoles dans la vie de **Saint-Gabriel - Notre Dame des Carmes - Sainte-Anne**.

ANIMATION

L'APEL, aidée par de nombreux parents et amis, participe à la vie de l'établissement via :

- ✓ une animation à Notre-Dame des Carmes - Sainte-Anne .
- ✓ la soirée-crêpes à Sainte-Anne.
- ✓ le couscous de l'ensemble scolaire.
- ✓ le Marché de Noël à Notre-Dame des Carmes.
- ✓ la Fête des Fleurs.
- ✓ les sorties et promenades.
- ✓ l'accueil des parents à la rentrée.
- ✓ la présence à la journée « Portes Ouvertes », ...

SUBVENTIONS

Une partie de ces animations, et le couscous en particulier, permettent de dégager des fonds qui sont entièrement redistribués à chaque secteur de l'établissement. Par exemple, au cours de l'année 2010-2011, pour un total de **35 994 €** :

✓ Sainte-Anne (déplacements cars, spectacles, matériel éducatif)	6000 €
✓ Notre-Dame des Carmes (voyage en Vendée, voyage à Paris, achat PC portables, matériel éducatif+jeux extérieurs)	9708 €
✓ Collège (séjour Anjou, séjour ski et Italie, PSC1...)	10680 €
✓ Lycée d'Enseignement Général (projet Inde, voyage en Espagne, en Angleterre, à Budapest, AZIMUT)	4525 €
✓ Lycée des Métiers/BTS/DP6 (salons, visites d'Entreprises, voyage à Prague, PSC1, conduites à risques)	3881 €
✓ Opération "Blog ton livre" (CDI) :	400 €
✓ La Pastorale	500 €
✓ Ecole Musicale BAGAD (aide pour le concert avec l' IMV à la cathédrale de Quimper)	300 €

REPRÉSENTATION

L'APEL travaille en lien avec les autres partenaires de la communauté éducative, mais aussi avec diverses instances locales, départementales et régionales :

- ✓ **l'OGEC** (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) : participation de la Présidente de l'APEL ou son représentant.
- ✓ **Le Conseil Consultatif** (définition des orientations pédagogiques, éducatives et pastorales) : participation de la Présidente de l'APEL selon les sujets traités.
- ✓ **La Caisse de Solidarité** (examen des dossiers et attribution des aides aux familles concernées) : participation de la Présidente de l'APEL ou son représentant.
- ✓ **Le Conseil d'Education** : participation des parents correspondants de la classe.
- ✓ **Le Conseil de Discipline** : participation des parents correspondants de la classe et de la Présidente de l'APEL ou son représentant.
- ✓ **Les Commissions d'Appel** au niveau diocésain (étude des dossiers individuels en appel, suite à la décision d'orientation du Conseil de Classe) : participation de parents volontaires en lien avec l'UDAPEL.
- ✓ **Le Centre de Loisirs, Rosquerno** : un parent du Conseil d'Administration représente l'APEL dans cette association et participe aux réunions.
- ✓ **Mairie de Pont-l'Abbé** en lien avec le Service Enfance-Jeunesse de la ville : participation aux divers projets (Présidente de l'APEL et/ou son représentant).
- ✓ **Partenaire de la Région** pour le dispositif « chèques-livres » (location de manuels scolaires en direction du Lycée d'Enseignement Général et du Lycée des Métiers).

A l'attention des parents d'élèves du Lycée Général et du Lycée des Métiers

Depuis la rentrée 2005, l'APEL a mis en place un système de location de manuels scolaires, afin d'aider les familles dans cette dépense. Le montant de la location est de 60 €.

ATTENTION : dès le début de l'année, les livres doivent être couverts et étiquetés au nom de l'élève (les étiquettes fournies sont ainsi à compléter, en mentionnant l'état du livre en début d'année). Des "amendes" pourront être appliquées par l'APEL, si le manuel est rendu abîmé en fin d'année ou si le livre est perdu !

◆ **Lycée d'Enseignement Général**

Le jour de la rentrée, un chéquier-livres, édité par le Conseil Régional et d'un montant de 60 € sera remis aux élèves. Il sera alors utilisé pour la location du trousseau de livres scolaires, manuels que l'APEL distribuera à la rentrée, sans démarche supplémentaire pour les parents.

◆ **Lycée des Métiers**

Les élèves boursiers bénéficient de la gratuité (se munir de l'attestation).

Le jour de la rentrée, un chéquier-livres, édité par le Conseil Régional et d'un montant de 60 € sera remis aux élèves. Il sera alors utilisé partiellement pour la location du trousseau de livres scolaires, distribués à la rentrée, sans démarche supplémentaire pour les parents.

PARENTS CORRESPONDANTS

☞ Ils instaurent un lien entre l'ensemble des parents de la classe dont ils sont les représentants et l'équipe éducative, lien avec les élèves délégués parfois, et le Conseil d'Administration de l'APEL, si besoin.

☞ Ils ne peuvent être élus **que dans une seule classe, sur l'ensemble de l'établissement.**

☞ En Collège et Lycée, les parents correspondants élus assistent au Conseil de Classe dans son intégralité. En début d'année scolaire, ils reçoivent une information sur leur mission : ils doivent notamment respecter la plus grande discrétion.

Afin de préparer leur intervention au Conseil de Classe, le coupon-réponse d'un questionnaire, remis à chaque parent de la classe, leur est adressé en retour (ambiance de la classe, organisation du travail, remarques particulières...). Merci pour l'attention que vous prêterez à ce questionnaire lorsque vous le recevrez : il est précieux de connaître votre avis, tout au long de l'année.

☞ En Maternelle et Primaire, les parents correspondants apportent une aide indispensable lors des différentes animations au cours de l'année scolaire (fêtes, sorties, activités diverses...).

« Parce qu'ils sont les premiers éducateurs de leurs enfants, les parents doivent avoir toute leur place dans le projet éducatif qui vise à la formation intégrale de la Personne de l'élève. C'est dire que les parents participent à la vitalité et à l'authenticité de la Communauté Educative. » Paul MALARTRE

**Rien n'est jamais acquis : il nous faut poursuivre notre tâche.
Nous avons toujours besoin de votre aide, de votre collaboration, de votre confiance.
N'hésitez pas à proposer votre concours, si vous le souhaitez !
Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues...**

Bonnes vacances à tous.

La Présidente de l'APEL, Cécile SEILIEZ